

Discours du président de la CNBA au Pardon de la batellerie 2018 de Conflans-Ste-Honorine

Le 59ème Pardon de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine s'est déroulé du 15 au 17 juin 2018.

A cette occasion, M. Michel Dourlent, président de la Chambre nationale de la batellerie artisanale, a été invité à s'exprimer publiquement.

Vous trouverez ci-dessous l'intégralité de son allocution.

[Télécharger le discours de M. Michel Dourlent au 59ème Pardon de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine.](#)